



La Panthère

Mai 2004

N° 4

Association des Anciens du 19^{ème} Régiment d'Artillerie à Cheval
association sans but lucratif

Siège : avenue des Liserons, 31 Bte 17 à 1020 Bruxelles
Numéro d'identification : 477436077 - arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles
Secrétaire : Henrot Pierre, rue de la Cour Échevinale, 4 à 1325 Chaumont-Gistoux
Tf/Fax : 010/22.83.11 - e-mail : asbl19ach@hotmail.com
Trésorier : Mazy Alain, avenue de l'Aéroplane, 20 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre
Tf/Fax : 02/772.12.93 – e-mail : alain.mazy@versateladsl.be
Compte : 001- 3709573-78 de ASBL 19 ACh



Le mot du Président

Nous sommes à l'aboutissement d'un processus : l'objectif qui avait été souhaité par les officiers, consultés de façon informelle lors du BBQ de mai 2001 au sujet de la re-crédation d'une « ASBL 19 ACh » est atteint. Notre Assemblée Générale extraordinaire du 6 mars s'est prononcée à l'unanimité pour la nouvelle version des statuts, qui ne reconnaît plus en nous qu'une seule qualité, celle « d'Ancien de notre Régiment ».

J'ai été particulièrement heureux que cette révision importante des statuts ait été approuvée à l'unanimité, sans qu'aucune tension ou méfiance se soient exprimées : des raisons d'être de notre ASBL sont l'amitié et la solidarité entre les membres, et cela s'est effectivement traduit en pratique.

Tout le monde sait qu'une assemblée générale en elle-même n'a rien de très excitant, et cela explique sans doute que seul un petit nombre de membres se déplacent pour y assister. Toutefois, le sandwich-bar organisé par notre Trésorier a permis aux présents de passer un très agréable moment ensemble dans la Wijnkelder du Club Prince Albert : je ne crois pas m'avancer en disant que ceux qui s'étaient déplacés ne l'ont pas regretté.

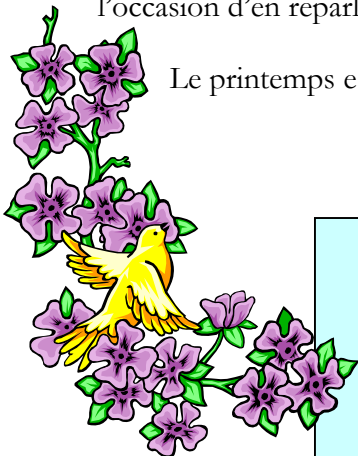
Le 13 mars avait lieu à Louvain la traditionnelle journée de la Fraternelle de l'Artillerie à Cheval. Il est un peu dommage que la représentation des anciens du 19 y soit si faible, mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

Le printemps est là ! Vive le 19 !

José Toussaint

Dans ce numéro :

- Le Mot du Président
- PV de l'assemblée générale extraordinaire du 6 mars 2004
- PV de l'assemblée générale annuelle du 6 mars 2004
- Invitation au BBQ du 30 mai à Elsenborn
- Un Ancien se souvient : Octobre 1951 – Le 19 ACh prend garnison à DÜREN
- Journée de la Fraternelle de l'Artillerie à Cheval à Louvain
- Perdus de vue ...



Assemblée Générale extraordinaire du 6 mars 2004

1. L'assemblée générale extraordinaire fixée au 17 février 2004 n'a pas atteint le quorum des membres présents ou valablement représentés. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire a été, conformément à la loi et aux statuts de l'ASBL, convoquée ce 6 mars 2004.
2. Le Président ouvre l'assemblée générale extraordinaire le 6 mars 2004 à 10 heures en adressant une pensée particulière aux membres décédés en 2003 et 2004.
3. Le décompte des présences et des procurations valablement reçues donne :
 - a. 28 membres présents et en ordre de cotisation 2004 ;
 - b. 14 procurations nominatives de membres excusés et en ordre de cotisation 2004 ;
 - c. 33 procurations en blanc de membres excusés et en ordre de cotisation 2004.
4. Après un rappel des rétroactes qui ont conduit à la re-création de l'ASBL des Officiers du 19 ACh et de l'ouverture subséquente de cette association à tous les anciens du 19 ACh ainsi que de la fusion avec le « Comité de Liège », le président passe à la révision des articles des statuts annoncée dans la convocation. Cette révision porte, de manière générale, sur la suppression des discriminations entre membres, sur l'adaptation des buts de l'ASBL par la révision de l'article 3 des statuts et sur la mise en conformité de ceux-ci avec la nouvelle loi sur les ASBL.
5. A la demande d'un membre, la discussion s'engage sur la modification de la durée du mandat des administrateurs. Après discussion l'assemblée générale extraordinaire adopte à l'unanimité des membres présents et représentés la modification de l'article 20 portant le mandat des administrateurs à quatre ans, de même que les modifications aux statuts (Inclus article 3) telles que proposées par le conseil d'administration.
6. Le président clôture l'assemblée générale extraordinaire à 10 heures 56.

Assemblée générale annuelle du 6 mars 2004

1. Le président ouvre l'assemblée générale annuelle le 6 mars 2004 à 11 heures 12.
2. Le décompte des présences et des procurations valablement reçues donne :
 - a. 28 membres présents et en ordre de cotisation 2004 ;
 - b. 14 procurations nominatives de membres excusés et en ordre de cotisation 2004 ;
 - c. 33 procurations en blanc de membres excusés et en ordre de cotisation 2004.
3. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2003 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés après erratum à l'annexe C portant sur projet de budget 2003 : lire 750 € au lieu de 700 € pour les provisions pour activités Art 3.
4. A la demande du président, le trésorier fait rapport de la gestion des patrimoines des officiers, sous-officiers et volontaires et plus particulièrement sur la vente d'une partie de ceux-ci qui a produit une rentrée nette de 6065 euros. L'assemblée générale n'émet pas de remarques sur ce point.
5. Mr Troussart, administrateur, prend la parole au nom du comité d'animation et fait rapport des activités organisées par ledit comité en 2003. L'assemblée générale prend note de l'intervention.
6. Mr Degeye, vice-président, fait rapport de l'action menée par l'association en faveur de la maison des jeunes d'Ixelles (don de matériel de sport à La Ramure).
7. Le secrétaire fait rapport de la parution de trois numéros de la revue de l'association –« La Panthère » -. L'assemblée générale prend note et marque son accord avec la formule actuelle.
8. Le président donne ensuite la parole au trésorier qui présente les comptes et bilan 2003. L'avoir à la date du 31 décembre 2003 se monte à 21594 euros. Mr Wauquier fait rapport au nom des commissaires aux comptes de leur travail de contrôle lequel n'a fait apparaître aucune inexactitude dans la comptabilité et il propose de donner décharge au conseil d'administration. A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée approuve les comptes 2003 et donne décharge au conseil d'administration.
9. Après un rappel de la philosophie générale présidant à l'amortissement annuel du capital sur 25 ans dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'ASBL, le président demande au trésorier d'exposer le projet de budget 2004. Suite à la demande d'un membre et après discussion de l'opportunité de la dépense, un poste de 80 euros est ajouté au budget au titre d'assurance RC. Après explication détaillée des différents postes, le budget est mis au vote et est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. A l'invitation du président, le vice-président présente le projet d'action à organiser en 2004 au profit de la maison des jeunes d'Ixelles consistant en la fourniture à La Ramure de CD-ROM à caractère éducatif. L'assemblée générale adopte cette proposition à l'unanimité des membres présents et représentés.
11. Mr Cobus présente ensuite les activités traditionnelles à organiser par le comité. L'assemblée générale prend note du calendrier des activités et le président remercie vivement le comité d'animation, cheville ouvrière de l'ASBL.
12. Le trésorier présente le ROI (Règlement d'ordre intérieur) en insistant sur la cohérence entre ROI et Statuts. Le ROI devant être en ligne avec l'article 20 modifié des statuts portant la durée du mandat des administrateurs à quatre ans, il est proposé par le rapporteur d'ajouter un article 20 dans ce ROI intitulé comme suit : « En vue d'assurer la continuité au sein du conseil d'administration le renouvellement des administrateurs ne concernera pas plus de deux administrateurs par an ». L'assemblée générale n'a pas de remarques à formuler. Le ROI est adopté par l'unanimité des membres présents et représentés.
13. Quatre mandats venus à échéance : MM TOUSSAINT, MAZY, HENROT et BOURSE. Les quatre sont ré-éligibles et présentent leur candidature.

Composition du conseil d'administration

Président :	TOUSSAINT Joseph
Vice-Président :	DEGEYE René
Trésorier :	MAZY Alain
Secrétaire :	HENROT Pierre
Administrateur :	TROUSSART Maximilien
Administrateur :	VANDIJCK Daniel
Administrateur :	BOURSE Maurice

Aucun autre membre n'a présenté sa candidature et aucun ne la présente en séance. Aucune opposition n'étant formulée par un des membres présents ou représentés, le conseil d'administration est donc reconduit à l'unanimité pour un mandat de quatre ans dans sa composition actuelle.

14. Bien que non imposé par la loi, le président estime que la désignation de commissaires aux comptes est nécessaire. MM Marc Wauquier et Paul Gilson posent leurs candidatures. Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité des membres présents et représentés. Approbation à l'unanimité.
15. Constatant que tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été épuisés, le président clôture l'assemblée générale annuelle de l'ASBL en remerciant les membres présents.

BUDGET 2004 (€)

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	950	50% Cotisations	475
		Report 2003	270
		Dotation 2004	650
		Comité d'animation	1395
		La Ramure	350
		SOMME ART 3	1745
		Moniteur	100
Comptes	230	Comptes	80
		Timbres	250
		Réunions	40
SOM ADM	230	SOMME ADM	470
		AG	150
		Assurances	80
		Divers	20
		Bilan	- 1285
TOTAL	1180	TOTAL	1180

BILAN 2003 (€)

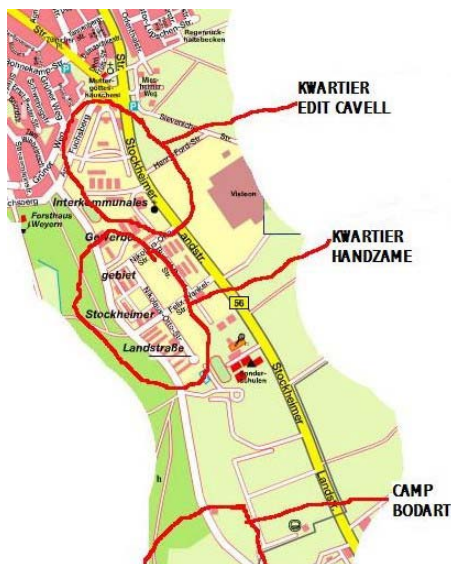
RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	1000		
ASBL Offr RACH	11275	ASBL Frat ACh	931
Dons	8		
Patrimoine	6113	Patrimoine	48
		Act Mai 03	-225
		Act Oct 03	855
		La Ramure	386
		Autocollants	170
		SOMME ART 3	1186
Divers	24		
		Moniteur	64
Intérêts comptes	254	Frais comptes	78
		Timbres	13
		Réunions	28
SOMME ADMIN	254	SOMME ADMIN	183
		AG	122
		Divers	23
		Bilan	16181
TOTAL	18674	TOTAL	18674

Les statuts révisés et acceptés par l'AG extraordinaire entérinent donc officiellement le changement de dénomination de notre ASBL et son accès à tous les Anciens du Régiment. D'autre part, le mandat des administrateurs passe de deux à quatre années, ceci dans un but d'assurer la continuité du « management ». Le ROI précise dans son Art 20 que « le renouvellement des administrateurs ne concernera pas plus de deux administrateurs par an ». Merci à tous ceux qui par leurs commentaires, suggestions et ... leurs votes ont permis d'atteindre l'objectif fixé par l'AG.

Un ancien se souvient (2) : Octobre 1951 – Le 19 ACh prend garnison à Düren

En transit au camp de VOGELSANG depuis sa création le 15 juillet 1951, le 19 ACh poursuit sa formation.

Le matériel lourd, les Ob 105 mm SP notamment, sont arrivés vers la mi-septembre. Mais la découverte du nouveau matériel US ne va pas sans difficultés. En effet, seuls des TM et FM en anglais sont disponibles dans un premier temps. Aussi la bonne volonté des traducteurs potentiels du cadre est-elle fortement sollicitée et appréciée.



La vie quotidienne du cadre, en dehors du service, sans être spartiate, a des côtés plutôt austères : pas d'installation en famille, distractions réduites à des soirées de 421, parties de cartes, éventuelles incursions dans les bowlings des villages environnants, séances de cinéma. Certains amateurs privilégiés pourront, sous l'impulsion du Chef de Corps lui-même, s'adonner à des parties de pêche à la ligne dans la KALL. Bref, le mouvement vers DÜREN se fait impatientement attendre.

Le 22 octobre 1951, branle-bas de combat, le Régiment quitte VOGELSANG et fait mouvement vers DÜREN, sa garnison définitive. C'est sous un ciel très maussade que les Batteries franchissent l'entrée du Quartier Edith Cavell pour aller occuper les blocs ouest de l'ancienne caserne de la Wehrmacht, caserne ayant servi jusqu'alors de Centre pour réfugiés de l'Est. Le 19 ACh se trouve être ainsi la première unité du 1(BE)

Corps à s'installer à DÜREN, ville entièrement détruite en 1944 et qui se relève encore lentement de ses ruines. Le 17^{ème} Groupement Blindé (future 17^{ème} Brigade Blindée) viendra s'y installer progressivement au complet.

Le 9 novembre 1951, sur l'Esplanade du Cinquantenaire à BRUXELLES, le Lt Col BEM OLEFFE, Chef de Corps, reçoit le nouvel étendard du régiment des mains de S.M. le Roi Baudouin. Le 15 novembre 1951, après une prise d'armes sur le parade-ground du Quartier, au cours de laquelle le nouvel étendard lui est présenté, le Régiment assiste pour la première fois et au complet, au Te Deum



Quartier Edith Cavell

chanté par l'aumônier en l'église allemande St-JOSEF de la Zülpicherstrasse. Le 4 décembre 1951, le 19 ACh fête une première et mémorable Sainte BARBE dans ses nouvelles installations.



Le LtCol BEM OLEFFE, impatient de voir son 19 ACh prendre contact avec la plaine de manœuvres de SOLLER, toute proche, le fait s'y déployer en bivouac de longue durée dans la seconde semaine de décembre. Les conditions climatiques sont sévères, mais l'allant et la conscience professionnelle dont fait preuve tout le personnel lui

valent les félicitations du Chef de Corps, exprimées aux OJ du 18 décembre 51.

Pour la petite histoire, la création de la nouvelle piste-chars reliant le Quartier Edith Cavell à la plaine de Soller, mérite d'être relatée. Suivant un chemin existant, couvert d'une abondante végétation, l'officier S3 du régiment, aidé en cela par l'officier Topographe, jalonnent la nouvelle piste. Ils sont suivis d'un SP de la Bie C (India) qui est chargé d'effectuer la percée tandis qu'un char TRV s'occupe du déblaiement. Cette piste deviendra le tank-track bien connu et fort fréquenté depuis lors.

Maurice Bourse

Journée de la Fraternelle de l'Artillerie à Cheval – Louvain le 13 mars 2004

C'est exceptionnellement le deuxième samedi de mars que les anciens de l'Artillerie à Cheval se sont retrouvés à Louvain.

La journée, ensoleillée, a commencé par la réunion au Sint-Martensdal, endroit où s'élevait la caserne où était stationnée la majorité de l'Artillerie à Cheval avant 1940 et où se trouve actuellement le monument de l'Artillerie à Cheval. Des fleurs furent déposées par le président de la Fraternelle ACh, le commandant de la Batterie Para-commando, le bourgmestre de Louvain et le commandant de Place.

Vint ensuite le cortège traditionnel dans les rues de Louvain. Arrivés à la Sint-Pieterskerk, on put admirer Fonske, figure emblématique de la ville universitaire, en tenue d'artilleur à cheval.

Après un service religieux, les anciens se retrouvèrent dans la magnifique salle de l'hôtel de ville où ils furent accueillis par le bourgmestre.

Innovation cette année, le repas (excellent et animé) eut lieu au mess de la 4ème Division Pipeline.

AM

Notre BBQ de printemps



Le Comité d'Animation de LIège (CALI) de notre association organisera son traditionnel BBQ de Printemps le **dimanche 30 mai 2004** au Camp d'Elsenborn. Vous êtes tous cordialement invités avec familles et amis.

Rendez-vous en K1 (Kasino) dès 11 Hr 30 pour l'apéritif. Le service BBQ débutera à 12 Hr 30, avec aux commandes Martin OTTEN, notre traiteur habituel.

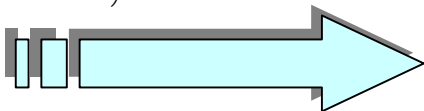
Votre participation financière par personne :

Membres et parents 1° degré : 15 €/adulte et 9 €/enfant –12 ans

Invités : 18 € / adulte et 12 € / enfant – 12 ans

Ce prix comprend évidemment nourriture et boissons.

Nous attendons vos inscriptions par virement sur le compte 001-2136783-46 des Anciens du 19 ACh – LIEGE. N'oubliez pas de communiquer le nom (du membre), le nombre d'adulte et d'enfants ainsi que le No plaque de la voiture utilisée. (Ex : trois adultes, deux enfants : M. SCHUMACHER – 3A + 2E – BYF417 + pour les invités 2 adultes et 1 enfant : 2 AI + 1 EI - ABL201)



La date limite d'inscription (date virement) : 19 mai 2004

Pour vous mettre en appétit, et pour les courageux lève-tôt, nous vous proposons une promenade pédestre-découverte de la nature au cours de la matinée. Votre guide nature sera notre ami Philippe GILSON. La ballade durera ± 01 heure 30. Prévoyez vêtements et chaussures appropriés, le départ se fera du parking du Kasino à 09 Hr 30, pas d'inscription exigée.

Le CALI espère que cette journée, attendue par beaucoup, rencontrera cette fois encore le succès qu'elle a toujours eu. Nous vous y attendons donc nombreux. En prime un grand bol d'air des hauts plateaux, gratuit celui-là, vous est garanti et comme d'habitude le soleil de nos compagnes, pas toujours gratuit celui-là.

Le comité d'animation

R. COBUS	Avenue du Centre, 132, 4821 ANDRIMONT	087/33.58.77 rene.cobus@tiscali.be
M. TROUSSART	Henisstraat, 174, 3700 TONGEREN	012/23.96.80 (Tel+fax)
D. VANDIJCK	Avenue Rogier, 17, 4000 LIEGE	Tel 04/2208378 Fax 04/2208369 vandijck.d@itc.mil.be

Au 2^{ème} semestre, le 3 octobre, le Comité d'Animation organisera une visite des Musées de l'Artillerie à Cheval et de l'Artillerie à l'EAC (Braschaat). Cette visite sera suivie d'un lunch et d'une visite au Bakkersmolen (Bakkerijmuseum et Stoommuseum) à Essen Wildert. Réservez déjà la date !!!

Perdus de vue ...

Les aléas de la vie professionnelle, des mises à la pension, des déménagements et restructurations nous ont malheureusement fait perdre de vue des Anciens qui peut-être, ignorent l'existence de notre association. Nous faisons appel à ceux de nos membres qui ont connaissance d'un numéro de téléphone, d'une adresse, d'un E-Mail qui nous permettrait de reprendre contact avec :

***Eric SONEGO - Jean-Jacques CHANOINE
Jean-Marc CUVELIER - Michel DE BUEGER - Jean-François HUBERT
PHILIPPE – Guido VAN DEN ABEEL***

Infos à transmettre à notre trésorier ou au secrétariat. D'avance merci !

Souvenirs

L'association ***BELGISCHEN KULTUR- TROISDORF, UND FREUNDESKREIS e.V.*** édite un set de quatre cassettes vidéo sur les FBA. Renseignements à l'adresse Chlodwigstrasse 15 D 50858 KOLN (RFA) ou au téléphone 0049 221 54022620

Les anciens miliciens du 2 JP ont rassemblé sur leur site

<http://users.pandora.be/Dirk.Duym1/bsd.htm>

de nombreuses photos de quartiers des FBA : Normandie, Bremer, Pepinster, Gilbert, Edith Cavell ...
A voir avec un brin de nostalgie.